

Comité Syndical du 12 février 2020

Délibération n°07/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le douze février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 27 janvier 2020.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Jacques Chabot, Philippe Bouty, Didier Villat, William Jacquillard, Mathieu Hazouard, Daniel Sauvaitre, Xavier Bonnefont et François Elie.

Mesdames Jeanne Filloux, Marie-Claude Guionnet, Annette Feuillade et Danielle Chauvet.

Membres absents ou excusés : Messieurs Samuel Cazenave, Jérôme Sourisseau et Jean-Hubert Lelièvre.

Mesdames Martine Pinville et Fabienne Godichaud.

Membres consultatifs présents : Monsieur Andreas Koch et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Daniel Braud et Madame Cécile François.

Objet : Colloque jeu vidéo dans le cadre de la Game Cup

Afin de renforcer son développement économique et de poursuivre ses actions d'accompagnement des professionnels du jeu vidéo et dans le cadre du partenariat initié avec KissKissBankBank pour l'organisation de la Game Cup 2020, le Pôle Image Magelis veut impulser une nouvelle dynamique à la filière en faisant évoluer son événement annuel « Videogame Executive Forum (VEF) ».

Le Pôle Image souhaite profiter de l'événement national la Game Cup, la 1ère coupe de France de la création indépendante de jeux vidéo, dont la phase finale de remise des prix se déroulerait à Angoulême entre mars et avril 2020, pour organiser un colloque d'une journée en invitant des protagonistes de premier plan à débattre des enjeux structurels de la filière du jeu vidéo.

Cette journée professionnelle, en cours d'élaboration, rassemblerait des intervenants de qualité autour de conférences inspirantes ponctuées de moments de networking afin de favoriser les échanges et retours d'expériences. Le Cnam-Enjmin s'est montré très intéressé pour s'associer à l'événement avec Magelis.

Cette opération viendrait en remplacement du Videogame Executive Forum qui réunissait les professionnels du jeu vidéo pendant 2 jours de conférences et ateliers thématiques et se ferait à budget constant avec le VEF.

Cette opération se poursuivra avec le Festival du Jeu d'Angoulême (FJA) organisé par l'association Angoulême JV avec le soutien de Magelis depuis 2 ans.

La couverture médiatique dont bénéficiera la Game Cup au niveau national contribuera au rayonnement du Pôle Image Magelis et à son positionnement dans l'industrie du jeu vidéo.

Aussi, le Pôle Image Magelis pourrait prendre en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités, du colloque Jeu Vidéo.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (15 présents – 15 votants – 15 voix « pour ») :

- approuvent l'organisation – par le SMPI MAGELIS - d'un colloque d'une journée sur le Jeu Vidéo ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement) - par le Pôle Image Magelis - des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités pour cette opération ;
- autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 17 janv. 2020
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 17 janv. 2020
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 17 janvier 2020

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis